



Transport Aérien

Convention Collective Nationale du Personnel au Sol

Salaires: des propositions patronales insuffisantes

La dernière réunion de négociation sur les minima conventionnels de la branche du « transport aérien personnels au sol » a eu lieu le 14 avril dernier.

La Fédération Force Ouvrière de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO) a rejeté les propositions patronales jugées insuffisantes: 1,5% pour l'année 2011 et quelques ajustements pour certains au 1er janvier 2012.

D'une part, ces propositions d'accord 2011 n'assurent pas l'indispensable rattrapage entre les revalorisations de la grille des minima conventionnels de l'année 2010 et la réalité de l'évolution des prix sur cette période.

D'autre part, elles sont insuffisantes face à l'augmentation actuelle des prix et aux prévisions d'évolution pour l'année 2011. Les propositions de grille des minima conventionnels 2011 ne garantissent donc pas, non plus, le maintien du pouvoir d'achat pour l'année en cours.

Pour la FEETS FO la signature du projet d'accord de branche sur les minima conventionnels 2011 avaliserait une baisse du pouvoir d'achat ce qui est inacceptable.

Alors que de plus en plus de sociétés du secteur limitent leur politique salariale à la seule application des minima conventionnels de branche et alors que les salariés doivent faire face à une évolution croissante des prix, la FEETS FO considère que, faute de répondre aux légitimes revendications salariales, le patronat, dans ce secteur d'activité, portera la responsabilité d'un risque majeur de multiplication de conflits sociaux.

Paris, le 15 avril 2011

Contact : 01.44.83.86.20.

Jean HEDOU, Secrétaire général

Jean-Luc SECONDI, secrétaire fédéral secteur aviation civile